

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**20^e Colloque international de Bibliologie,
science de la communication écrite**

Brazzaville (17-21 décembre 2007)

*La Gestion scientifique de l'information écrite
par les Bibliothèques francophones africaines*

**ÉTAT DES BIBLIOTHÈQUES
ET CENTRES DE DOCUMENTATION
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE**

Par

Marie-France BLANQUET

Plus qu'un état, c'est plutôt un ensemble de questionnements que nous présentons ici sur les bibliothèques et les centres de documentation dans l'Afrique sub-saharienne francophone. Pour cela, nous nous appuyons sur les différents colloques qui ont eu lieu à Dakar sur les bibliothèques nationales, universitaires (1), sur des rencontres unissant Bénin et Togo sur une même préoccupation (2), ainsi que sur des observations personnelles, ayant eu l'occasion de faire plusieurs voyages d'étude au Mali, au Sénégal, au Bénin, au Cameroun...

Un consensus

Nous partons du consensus qui réunit tous ceux qui parlent des bibliothèques en Afrique francophone en établissant l'absence d'une réelle politique du livre s'inscrivant dans une politique globale du développement. C'est ce que déclare Amadou Mahtar Mbow dans sa conférence introductive portant sur le Patrimoine documentaire africain (1). « *Une politique du livre suppose aussi la création d'un environnement culturel favorable au développement de la lecture, par l'action conjuguée de l'école, de la famille et des bibliothèques. Il s'agit d'inculquer très jeune à l'élève l'amour du livre, le goût de la lecture, l'habitude du classement et de la consultation des ouvrages et documents écrits, et de faciliter l'accès du plus grand nombre de livres. Or, on ne peut que constater la nette insuffisance des lieux publics de lecture et de conservation* ».

Cette insuffisance fait l'objet d'un autre constat général. Beaucoup déplorent en effet, l'absence de livres, de lecteurs, de bibliothécaires formés, de librairies, etc. « *Les bibliothèques sont peu nombreuses dans nos pays, et quand elles existent, elles sont mal approvisionnées, ou ouvertes seulement à des catégories limitées d'utilisateurs. Mais la lacune la plus grave est incontestablement l'absence dans plusieurs pays, de toute bibliothèque nationale* » (1). Et pourtant tous les auteurs s'accordent sur l'importance de cette structure comme instrument essentiel de toute politique nationale, pour la collecte et la conservation du patrimoine éditoriale national, sa mise à disposition auprès des citoyens ainsi que sur son rôle de communication dans la constitution de réseaux de bibliothèques.

Des données à prendre en compte

Pour comprendre cet état de fait, il semble nécessaire de rappeler un certain nombre de points importants :

C'est d'abord un rappel démographique sur la jeunesse des populations africaines qui témoigne de l'urgence dans l'action. Cette jeunesse a des besoins, des besoins d'apprendre et de se développer dans l'appropriation des savoirs du monde.

C'est aussi, d'ordre sociodémographique, la prise en compte du nombre d'illettrés ou d'analphabètes, en particulier dans la population féminine. C'est pourquoi des organisations internationales comme l'UNESCO ont un rôle essentiel à jouer. L'illettrisme comme l'analphabétisme ne sont pas des fatalités. Les décideurs doivent en ce sens tout mettre en œuvre pour aider les populations à sortir de ce seuil de pauvreté intellectuelle. De plus, les pays africains sont encore très marqués par une économie agricole. Les populations rurales sont souvent éloignées de tous les lieux culturels ou bien, délaissant les campagnes, viennent agrandir les rangs des pauvres dans les mégapoles.

Ce sont des considérations d'ordre économique. La pauvreté est réelle dans ce continent où les livres, aux prix exorbitants, apparaissent comme des biens non nécessaires et superflus par rapport à d'autres besoins matériels non satisfaits. Saint Thomas d'Aquin a toujours rappelé dans

ses écrits qu'un peuple qui a faim n'a pas la force de faire autre chose que de se rappeler qu'il a faim !

On doit également évoquer les problématiques linguistiques qui font du français la langue de l'écrit, et des différentes langues locales, celle de la communication orale. On voit, par exemple, dans des bibliothèques de lecture publique, une réconciliation entre ces deux modes d'expression, où la lecture du journal en français et à haute voix par le bibliothécaire entraîne des commentaires dans les différents modes d'expression des pays concernés. On peut également ajouter que certaines éditions dans des langues africaines commencent à voir le jour. C'est le cas du Sénégal où des ouvrages en wolof sont publiés.

Les sociologues soulignent également la perception du livre par l'Africain qui vit dans une civilisation de l'oralité et où l'écrit sous forme de livre reste fortement lié au savoir scientifique occidental que l'on apprend à l'école. C'est pourquoi certains constatent une rupture entre enfants et parents lorsque l'élève devient l'éducateur de ses parents. Le livre devient dès lors la clé de la civilisation occidentale, lié au rationnel mais aussi aux anciens colonisateurs. Nombreux sont ceux qui rappellent l'importance des coopérations continues avec ces pays, à travers, par exemple, l'importance des différents centres culturels. Mais le livre, écrit dans une langue « importée », importe également des données étrangères à la civilisation africaine. Le livre est-il un élément profondément étranger au système culturel africain ? On peut se poser la question lorsque l'on voit avec quelles facilités les médias de l'audiovisuel ont été adoptés : radio, télévision et surtout aujourd'hui Internet ; y compris dans les classes les plus défavorisées. Le nombre de cybercafés et leur fréquentation dans les pays visités sont impressionnants, surtout lorsque l'on y croise des jeunes qui maîtrisent mal lecture et écriture ! Nous posons là une interrogation essentielle : la lecture est en effet un acte solitaire qui s'accorde mal avec la profonde sociabilité africaine. C'est aussi un acte silencieux qui s'accorde mal également avec la parole omniprésente de la vie africaine.

L'Afrique pourra-t-elle faire l'impasse du livre ? Probablement oui si l'on en reste au livre imprimé ; sûrement non si l'on introduit le livre électronique.

Un état des lieux : le cadre du livre

Pour continuer notre réflexion, il semble opportun de préciser le cadre dans lequel prennent place bibliothèques et centres de documentation. Nous posons donc dans un premier temps, l'environnement lointain de ces organismes en aval comme en amont avant de zoomer sur bibliothèques et centres de documentation.

L'auteur africain : un grand nombre d'auteurs africains publient leurs travaux ou leurs œuvres de fiction chez des éditeurs étrangers à leurs pays d'origine et oublient de déposer légalement un exemplaire de leur livre dans leur bibliothèque nationale (quand elle existe !)

L'auteur africain qui publie en Afrique n'est pas réellement aidé et doit déployer de nombreux efforts pour être édité. De plus, les enseignants de français parlent peu, dans leurs cours, de ces auteurs, comme si la littérature africaine était une sorte de littérature seconde...

Des maisons d'édition existent pourtant mais elles se heurtent elles-mêmes à d'importantes difficultés matérielles (rôle des imprimeurs, difficultés des messageries) ou financières. C'est pourquoi une majorité d'entre elles sont des entreprises d'État. Par ailleurs, les transports sont chers

Les librairies sont peu nombreuses et, quand elles existent, se révèlent être plutôt des dépôts de livres que des commerces animés.

Les regroupements d'auteurs, d'éditeurs ou de libraires sous forme d'associations ou de syndicats sont encore embryonnaires.

La promotion du livre est faible. Certes, il existe quelques prix littéraires, quelques publicités et critiques. Des salons du livre se tiennent dans les principales capitales. Mais tout cela ne suffit pas à donner un essor certain au livre et à la lecture.

Bibliothèque et documentation

Ces structures dédiées aux livres et aux documents de toute nature et sur tous supports se situent dans le cadre précédemment décrit. Leurs observations entraînent sur plusieurs voies de réflexion.

La première concerne la confusion des genres : bibliothèque, documentation et archives semblent être synonymes ou quasi-synonymes. C'est ce que traduit très bien le nom d'une école de formation telle que l'Ecole de bibliothécaires, archivistes et documentaliste de Dakar (EBAD). Les associations professionnelles font également part de cette profonde familiarité entre trois genres bien distincts en Europe et tout particulièrement en France. On voit l'Association malienne des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (AMBAD), ou encore celle du Togo (ATBAD), etc.

Il existe pourtant une distinction dans les faits, qui regroupe archives et documentation par rapport aux bibliothèques. Des services d'archives et des services de documentation existent dans la plupart des organigrammes des services administratifs ou des grandes industries. Les ministères et les instances politiques disposent en général d'un service chargé de gérer le patrimoine archivistique issu de leurs activités ou/et d'un service de documentation chargé de gérer livres et périodiques nécessaires à leur fonctionnement. Des structures telles que les services des douanes ont des services dûment organisés. Il en est de même pour les groupes industriels privés ou publics (CotonTchad, compagnies aériennes...) ou bancaires (telle la Banque des Etats d'Afrique Centrale), qui disposent de services dédiés. Ces derniers sont en général peu considérés par les décideurs. Le récent ouvrage écrit par Albert Mban, au titre très explicite, montre en effet que beaucoup de travail reste à effectuer (3). Toutefois, même si ces services sont peu actifs, leurs personnels peu formés et peu considérés, ils ont toutefois le mérite d'exister. Il faut remarquer par ailleurs que, sauf dans de rares exceptions, ces services sont attachés à leur organisme et ne sont donc pas ouverts au public. Les documents qui y transitent ou y sont conservés ne concernent que l'institution en question. Ils ne sont donc pas mis à la disposition d'un public étranger.

C'est tout le contraire des bibliothèques, qui sont perçues immédiatement comme des structures ouvertes à des publics profondément hétérogènes, représentant (ou pouvant représenter) toutes les catégories de la population nationale.

On peut dresser ainsi une typologie des bibliothèques présentes sur le sol africain :

Les bibliothèques nationales : nous avons mentionné précédemment la pauvreté de ces bibliothèques lorsqu'elles existent (le Sénégal n'a pas de Bibliothèque nationale). Elles disposent en général de locaux mal adaptés à leur mission et d'un nombre d'ouvrages souvent dérisoire. Pourtant, leurs missions sont connues dans les pays industrialisés où les Bibliothèques nationales sont une partie forte de l'image nationale en interne comme à l'étranger. Pensons à la Library of Congress, à la BNF ou à la British Library. Ces organismes constituent de véritables cartes de visites pour les chefs d'État et sont une image du développement culturel des pays. Les décideurs africains ne semblent pas avoir compris cela. Et les auteurs qui publient à l'étranger et oublient leur nation ne semblent pas l'avoir compris non plus.

Les bibliothèques scolaires se portent bien en général, pour le primaire comme pour le secondaire, où quelques établissements disposent d'un CDI, sorte de synthèse entre les fonctions documentaires et celles des bibliothèques de lecture publique.

Les bibliothèques universitaires sont parmi les plus développées avec des collections d'ouvrages relativement riches. Cela est vrai dans le domaine de la médecine et de l'agriculture. Les sciences sociales et humaines font ici figure de parents pauvres. Les bibliothèques universitaires présentes dans la plupart des pays africains francophones orientent sur deux constats : le premier concerne la séparation entre des documents scientifiques et des documents de fiction. Le livre devient ici synonyme de savoir et non de loisir. Le second constat concerne l'ouverture de ces organismes à une catégorie très spécifique d'utilisateurs (étudiants et enseignants), c'est-à-dire la fermeture aux autres. En ce sens, les bibliothèques universitaires se rapprochent des services d'archives et de documentation précédemment rencontrés.

Les bibliothèques de lecture publique sont rares et pauvres. Elles sont souvent le fait d'associations humanitaires (telle au Bénin, l'association Polemdé) ou de structures consulaires tels que les centres culturels déjà évoqués.

Ces bibliothèques se rejoignent sur un certain nombre de points : cela concerne l'architecture. En Afrique, les bibliothèques devraient faire l'objet d'études architecturales spécifiques prenant en compte non seulement les données climatiques et géographiques, mais aussi les données sociologiques. Il importe, en effet que toutes les bibliothèques offrent des lieux de convivialité permettant échanges et conversations. Par ailleurs la fonction de conservation prime trop souvent sur la fonction de diffusion. Les utilisateurs se plaignent des armoires fermées à clef qui conservent des collections rarement désherbées et rarement d'actualité. Cela peut même s'avérer dangereux. Une bibliothèque universitaire de médecine qui propose des ouvrages datant de 1980 entraîne l'étudiant sur des apprentissages que le progrès a peut-être rendu complètement caduque !

Une enquête plus poussée et plus technique pourrait faire le point sur les niveaux de traitement des documents conservés (catalogage, analyse), sur les outils utilisés (classification, thésaurus...) ou créés (catalogues collectifs, bulletins d'analyse...) ainsi que sur celui de l'informatisation. Il faut noter toutefois que la plupart des bibliothèques africaines possèdent leur vitrine sur le web. C'est le cas par exemple du Bénin, saluant l'internaute par une « Bonne arrivée sur le site du réseau documentaire béninois », ou présentant la bibliothèque universitaire d'Abomey-Calavi.

On peut conclure ce tour d'horizon par les écoles de formation et par le rôle des associations professionnelles. Pendant un temps, toute la formation des professionnels de l'information a été le fait de l'EBAD. Au fil des temps, sont apparues des formations universitaires au Mali, au Cameroun, au Bénin. Dans tous ces pays existent également des associations professionnelles. Cependant, on peut déplorer leur manque de dynamisme, malgré les efforts et les aides déployés par des organismes internationaux comme l'UNESCO, mais surtout l'International Federation of Library Association.

Des solutions ?

Lors des rencontres de Lomé, les pessimistes ont déploré que les problématiques liées aux bibliothèques soient considérées comme la cinquième roue du carrosse. « Cette question est moins importante que la vaccination des poules et l'irrigation des rizières ». Mais les optimistes répondent : « mais pour faire tout cela, il faut disposer de bonnes informations sur les poules et les rizières ! »

Nous plaçant du côté des optimistes, nous pouvons dire que des solutions existent, apportées par le réseau Internet qui, dans tous les domaines, donne accès à des informations scientifiques, techniques, culturelles ou ludiques. Ces ressources sont souvent gratuites, et le web 2.0 ouvre encore plus sur le partage et la communication. Toutefois, il importe de rappeler que donner l'accès à l'information ne suffit pas. Il faut pouvoir s'approprier l'information proposée. Il ne faut donc pas confondre mise à disposition et appropriation. Le futur de l'Afrique passe par la formation et donc en priorité par la lutte engagée pour faire disparaître illettrisme et analphabétisme.

- (1) *Colloque international sur les Bibliothèques nationales en Afrique subsaharienne au XX^{em} siècle*. Dakar, EBAD, mai 2003
- (2) . Rencontre Bénino-Togolaise. *Les bibliothèques africaines à l'heure des TIC. Rapport final*. Lomé ; Alpadb, 2000
- (3) MBAN, Albert. *Le problème des archives en Afrique : A quand la solution ?* Paris : L'Harmattan, 2007